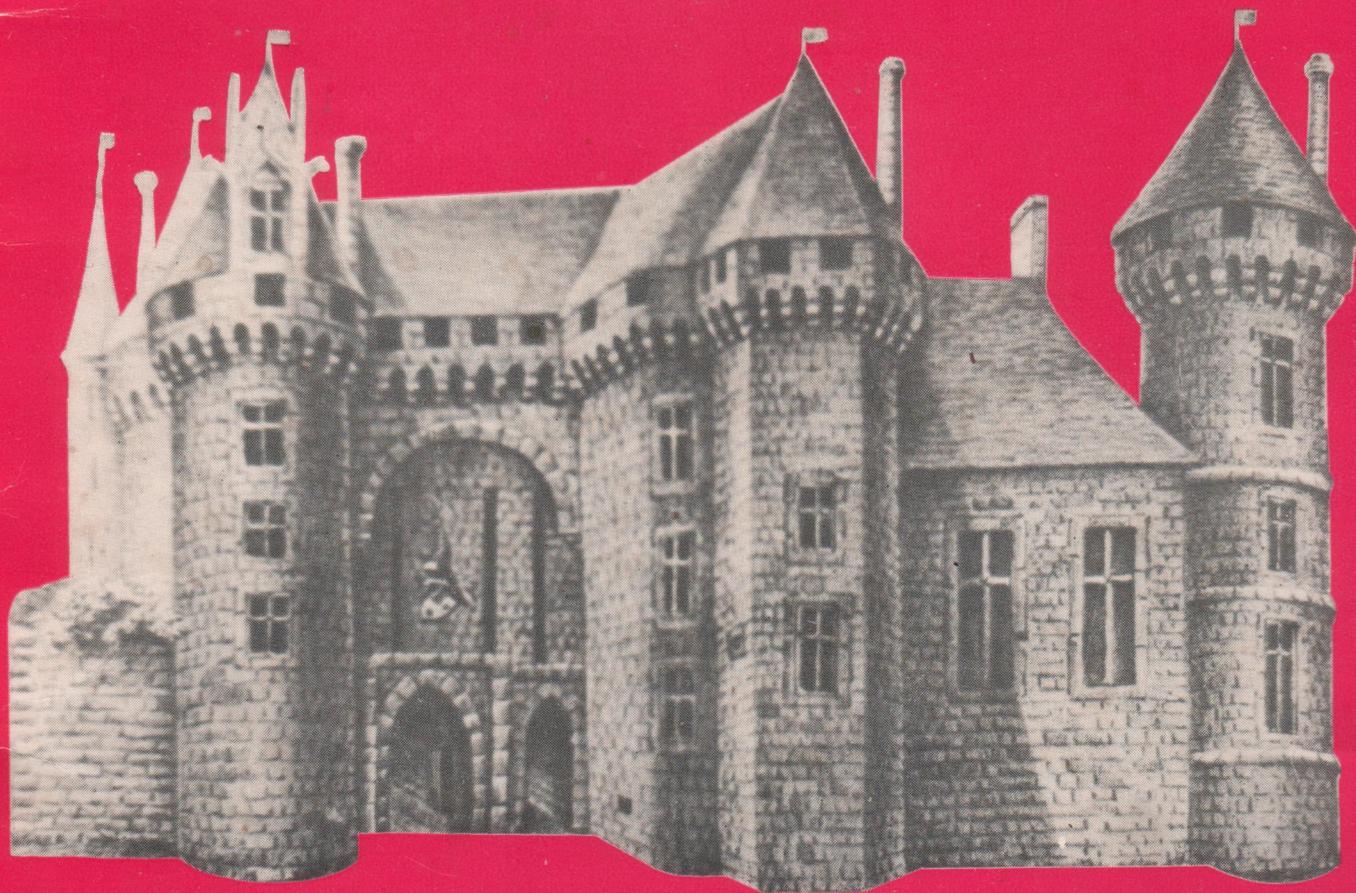


hISTOIRE

du

château de químerc'h



en

Bannalec

histoire du château de quimerc'h

par le Comité d'Histoire locale de Bannalec

Textes rassemblés par

Daniel RAPHALEN
Christiane SANCÉAU
Louis DONAL

COMITÉ D'HISTOIRE LOCALE ET COMITÉ DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Mairie de Bannalec - 1974

Les Français, tout Républicains qu'ils soient, ont un faible pour la noblesse et pour les particules. Les Bannalecois n'échappent pas à la règle et nombreux sont ceux qui évoquent avec fierté le passé de leur paroisse et la puissance de ses familles nobles. Sans contredit, la plus puissante d'entre celles-là fut la famille de Quimerch dont le château s'élevait à l'est du bourg actuel.

Il est intéressant d'essayer de retrouver l'origine de ce nom : Quimerch que l'on peut voir orthographié Kymerch, Keymerch voire Keynmerch.

Le château de Quimerc'h :

Quimerc'h : ce nom serait à rapprocher du gallois **Keynmerch**. Le mot **Kein** « dos » correspond au gallois « **cerpn** » qui, en toponymie, signifie cîme ou crête, tandis que le second élément **merch** peut être considéré comme étant le pluriel de **marc'h** qui signifie cheval.

Le château et le domaine qui en dépendait portent le nom de la première famille noble qui y habita et qui construisit ce château. Trois familles seront respectivement propriétaires du domaine, la famille De Quimerc'h, la famille de Tinténiac et la famille Du Breil de Rays. Nous allons étudier chronologiquement l'histoire de ces différentes familles et, de ce fait, présenter l'histoire du Château de Quimerc'h à travers les siècles

La Famille de Quimerc'h

(on trouve aussi Kymerc'h)

Selon un certain M. de Blois, cette famille serait issue d'une branche cadette des vieux comtes ou rois de Cornouaille. Ce sont malheureusement les seuls renseignements que nous possédons actuellement sur l'origine de cette famille. Les seigneurs de Quimerc'h, avant d'habiter le château qui se trouvait à peu près à l'emplacement du manoir actuel, résidaient dans une sorte de petite forteresse, construite sur une butte, que l'on distingue d'ailleurs très bien aujourd'hui, et qui est située entre les hameaux de Kerguillerm et de la Forêt. Cet endroit est toujours appelé « La motte de Quimerc'h ». Ce château primitif devait être fort modeste, il fut vraisemblablement construit aux premières époques de notre architecture militaire, quand les invasions normandes commencèrent à se faire nombreuses dans nos régions, c'est-à-dire vers les années 800-900. La bâtisse consistait en une seule grosse tour en bois, élevée sur un monticule de terre, qui semble ici avoir été apportée. Cette tour était certainement protégée par une palissade de planches épaisses et par un fossé. La construction était entièrement en bois. En effet, celui-ci ne manquait pas et la forêt de Quimerc'h était alors immense. Le principal inconvénient résidait dans les risques d'incendie.

La dernière héritière connue de la famille de Quimerc'h fut Alix, qui épousa Jean du Hautbois, seigneur du dit lieu en Lothéa, au début de la guerre de Cent ans, en 1350.

A cette époque, une guerre civile, la guerre dite des deux Jeanne, ravageait la Bretagne. Le duc de Bretagne, Jean III, étant mort sans héritier direct en 1341, son demi-frère Jean de Montfort, époux de Jeanne de Flandre, disputait la suzeraineté du duché à sa nièce Jeanne de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, grand seigneur français. Les rois de France et d'Angleterre, déjà rivaux à propos de la succession au trône de France, trouvaient là une occasion de plus pour s'opposer. Le parti de Charles de Blois, qu'avaient choisi les grands seigneurs de Bretagne, était soutenu par Philippe VI, roi de France, tandis que le parti de Jean de Montfort, que défendait la petite noblesse du pays bretonnant, avait fait appel à Edouard III, roi d'Angleterre, pour l'appuyer. Le château de Quimerc'h où les partisans de Charles de Blois tenaient garnison fut attaqué vers 1350 par Roger David, redoutable brigand à la solde du roi d'Angleterre. Cét aventurier sans pitié, outre le château de Quimperlé, tenait aussi ceux de Guémené, Guingamp, Pestivien et Trogoff. Il fut fait prisonnier en 1363 par Duguesclin. Cette guerre prit fin en 1365 par le traité de Guérande qui donnait le duché à la maison de Montfort, mais le duc Jean IV dut prêter hommage au roi de France.

Cependant, Jean IV, resté proche des Anglais, eut une attitude par trop pro-anglaise. Lors de la reprise des hostilités entre France et Angleterre en 1369, Charles V, roi de France, fit prononcer la confiscation du duché cependant, en 1381, fut conclu le second traité de Guérande par lequel le roi Charles VI pardonnait au duc qui s'engageait à répudier l'alliance anglaise et à rester fidèle à son suzerain légitime, le roi de France. Pierre du Hautbois, seigneur de Quimerc'h, participa à la ratification de ce traité.

Son fils Hévin ou René abandonna le nom du Hautbois pour ne conserver que celui de Quimerc'h. Hersart de la Villemarqué, dans son « Barzaz-Breiz », nous fait savoir qu'en 1420, le seigneur Hévin était propriétaire du moulin de Pontaro. Il a publié la charmante histoire de « La Meunière de Pontaro ». C'est une chanson qui nous conte l'enlèvement par le meunier d'une jeune fille ou d'une jeune femme se prénommant Fantik. Elle était soit la fille soit la femme d'un vilain petit tailleur bossu. Le pauvre Guillaouik va réclamer en vain celle qu'il chérit. Le ravisseur lui répond qu'elle restera chez lui « dans le moulin du seigneur Hévin qui est un parfait chrétien d'homme » et qu'il ne la rendra jamais, fût-ce contre une rançon de 500 écus. A la lecture de cette histoire, il semble bien que l'entrepreneur meunier ait voulu rendre service à quelqu'un. Ce n'est pas sa maigre bourse mais celle d'un galant plus fortuné, qui a payé à la délicieuse « Fanchon », une coiffe plus blanche que neige et un corselet de velours noir galonné d'argent blanc, Ce n'est pas non plus lui qui l'a menée tendrement au discret jardin du château, qui lui a rempli sa corbeille de « fruits si dorés et si beaux, avec de fines fleurs par dessus ». Aussi l'on comprend pourquoi l'infidèle fredonne rêveusement, en mirant dans l'eau du ruisseau son doux visage

« Je voudrais bien être meunière
meunière du jeune baron »

et pourquoi les garçons meuniers chantent les bonnes choses de ce monde

« les crêpes, le beurre, le cidre, un peu du sac de chacun, mais surtout des jolies filles », de ces jolies filles qui d'après le dicton local, se laissaient courtiser sans grande résistance, au beau pardon de Bannalec.

Le « jeune baron » dont il est question dans l'histoire doit être Charles, héritier de son père Hévin mort en 1425, et que le duc de Bretagne Jean V avait récompensé de l'avoir soutenu contre les Penthivèze en le gratifiant d'une charge de chambellan et en érigeant son domaine en baronnie. On lui attribuait également une justice patibulaire à quatre piliers (potence). Il siégea en qualité de banneret (1) aux Etats de Bretagne de 1451, 1455 et 1462. En 1457, Arthur de Bretagne donnait l'ordre à Charles de Quimerc'h de chercher dans la région quimperloise « les meilleurs lutteurs qu'il pût trouver » et de les lui amener à Tours où le vieux connétable de Richemont, devenu duc de Bretagne, devait avoir une entrevue avec le roi Charles VII pour lui faire l'hommage féodal de son duché. On voit donc que, dès cette époque, les solides lutteurs de Bannalec, Scaër et Rosporden, étaient en renom, puisque Arthur de Bretagne n'en trouvait pas de meilleurs à opposer aux athlètes français.

Charles de Quimerc'h était encore capitaine de Concarneau en 1457 et de Quimper en 1461, commissaire à la montre (2) de l'évêché de Cornouaille en 1467.

En 1472, François II, duc de Bretagne, autorisa Charles de Quimerc'h à contraindre ses vassaux à travailler aux fortifications du château. C'est donc vraisemblablement à cette époque que fut construit le château, dont le chevalier de Fréminville nous a laissé un dessin (voir photo couverture), et une description intéressante, que voici :

« Les voyageurs qui se rendaient de Quimperlé à Quimper par la grande route apercevaient sur leur droite, à un quart de lieue avant d'arriver au bourg de Bannalec, un château féodal qui mirait ses cinq tours coiffées de poivrières aiguës dans l'eau paisible d'un grand étang. Avec les bois profonds qui l'entouraient et son cadre de cultures prospères, cette demeure seigneuriale était un spectacle plaisant pour les yeux fatigués de l'aridité des landes. Au nom de ce castel, véritable forteresse, se rattachent les souvenirs des brillantes époques de chevalerie, et ses tours majestueuses portent l'empreinte de la gloire et de la puissance féodale. Son plan est carré et le portail se trouve du côté qui regarde l'étang en face de la chaussée qui le traverse. L'entrée comprend une grande et une petite portes à arcades ogivales fermées chacune par une herse et un pont-levis. Le corps de garde est pratiqué à droite sous la voûte de la petite porte ou porte de rondes. Deux tours rondes jointes par une courtine à galeries saillantes et mâchicoulis forment la défense du portail. Au devant de la tour de droite, on a adossé, dans des temps moins anciens, une forte tour hexagonale. Ces tours sont surmontées de toits en flèches, avec de grandes fenêtres accompagnées d'ornements gothiques.

A l'angle droit de la façade on aperçoit une tour ronde, moins forte que celles du portail ; aux angles opposés du carré on trouve deux autres tours rondes, celle de gauche est la plus grosse et la plus forte de toutes,

(1) Un seigneur était **banneret** lorsqu'il comptait un nombre suffisant de vasseaux, lesquels se rangeaient sous sa bannière pour aller à la guerre.

(2) La **montre** était une revue des gens de guerre. Tous les seigneurs et chevaliers de la région, susceptibles de participer à une guerre s'y retrouvaient. C'était un peu l'équivalent de nos défilés militaires actuels.

et elle est le réduit du donjon. Une tourelle lui est jointe et sert de cage d'escalier. Les remparts qui unissent toutes ces tours l'une à l'autre ont huit pieds d'épaisseur. Le tout est parfaitement bien construit en pierres de taille.»

Le château était certainement admiré car, en 1494, la communauté de Quimper recommande à son trésorier de prendre pour modèle, dans la construction d'une des tours de l'enceinte murée, celles de « Conc » (Concarneau) et du château de « Keinmerch en Bannalec ».

Charles de Quimerc'h participa encore à la montre de 1481 au cours de laquelle il présenta un homme d'armes avec trois bons chevaux de selle, deux coustilleurs en brigandine (en côte de maille) et huit autres soldats. Il voulut lui-même endosser son cheval blanc, mais les commissaires l'en excusèrent en raison de sa grande vieillesse. Il devait mourir quatre années plus tard c'est-à-dire en 1485. Il avait épousé une héritière briochine, Marguerite de la Rocherousse, qui lui donna pour fils un autre Charles. Celui-ci épousa Jeanne Le Barbu, héritière du Quilliou en Plogastel Saint Germain. En 1488, ce Charles de Quimerc'h participa au terrible combat de St Aubin du Cormier où 6 000 Bretons trouvèrent la mort, en luttant contre les armées de Charles VIII pour l'indépendance bretonne. L'année suivante, il prit part à la défense de Brest contre les Français. En 1490, il fut nommé capitaine de Quimper. Cette année-là, la jacquerie des montagnards de l'Arrez épouvanta les bourgeois de Quimper et leur évêque Bertrand de Rosmadec. Ce fut Charles de Quimerc'h qui écrasa les révoltés. En 1491, il fut envoyé en ambassade à Tournay, sur l'ordre de la duchesse Anne. En 1502, il figurait sur l'état des pensionnés de la Reine.

Son fils aîné, Thibaud de Quimerc'h, épousa une autre riche demoiselle de St Briec, Jeanne de Couvran. Tous deux fondèrent en 1503 le couvent des Cordeliers de St Briec, où Jeanne de Couvran mourut en 1515. Elle fut enterrée dans le chœur de l'église. Leurs enfants étaient morts jeunes, ce fut donc Louis de Quimerc'h, frère de Thibaud, qui succéda à son aîné. De son alliance avec Françoise de Broons, il ne laissa qu'une héritière, Françoise, Dame de Quimerc'h. Elle épousa en 1520 ou 1526 Pierre de Tinténiac, seigneur du Percher. Il était issu d'une illustre maison bretonne, établie en Anjou depuis le XV^e siècle.

Avant de terminer avec la famille de Quimerc'h, il faut noter qu'en 1410, elle possédait à Bannalec les maisons de Keriane, de Locmartin (plus tard Locmarzin), du Lety, de Prat-Braz, de Kerguillerm, de Cozal et de Praluant. Les seigneurs de Quimerc'h étaient aussi prévôts féodés du duc, puis du roi. A ce titre, ils percevaient à Quimperlé des redevances sur les navires déchargeant des vin ou du sel, sur les tripiers, bouchers, potiers, quincailliers, marchands de légumes, de poisson, etc... Leur droit le plus curieux était de recevoir de chaque couple de nouveaux mariés quimperlois un pot de vin, un pain et un plat de viande, à condition de se tenir à la porte de l'église et de chanter aux époux, un quatrain breton, dont malheureusement nous n'avons pu retrouver les paroles.

— Généalogie de la Famille de Quimerc'h —

Famille de Quimerc'h

Alix de Quimerc'h x Jean du Hautbois
(1350)



Pierre du Hautbois (attesté en 1381)



Hévin ou René du Hautbois de Quimerc'h (attesté en 1420)
meurt en 1425



Charles de Quimerc'h x Marguerite de la Rocherousse
meurt en 1485



Charles de Quimerc'h x Jeanne Le Barbu



Thibaud de Quimerc'h
x Jeanne de Couvran
morte en 1515
enfants morts jeunes



Louis de Quimerc'h
x Françoise de Broons



Françoise de Quimerc'h
x (en 1520 ou 1526)
Pierre de Tinténiac

— Généalogie de la Famille de Quimerc'h —

La Famille de Tinténiac

Au commencement du XVI^e siècle, le fief de Quimerc'h passa donc par alliance dans la maison de Tinténiac, autre famille bretonne non moins ancienne et célèbre par le caractère de bravoure et de loyauté qui y semblait héréditaire, ainsi que par les exploits chevaleresques de plusieurs de ses membres. Cette famille s'était installée en Anjou depuis le XV^e siècle, mais auparavant sa châtellenie se trouvait à Montmuran (aujourd'hui en Ille-et-Vilaine). La famille de Tinténiac a donné son nom à une petite localité située à quelques kilomètres de son château. Cette ville est actuellement un petit chef-lieu de canton de l'arrondissement de St Malo.

Les différents membres de cette famille ont toujours occupé un rang distingué soit dans les armes, soit dans l'Eglise.

Ce fut donc, comme nous l'avons vu précédemment, vers 1520 ou 1526 que cette famille s'allia à celle de Quimerc'h par le mariage de Pierre de Tinténiac avec Françoise de Quimerc'h. De leur union naquit René De Tinténiac, seigneur de Quimerc'h, qui épousa en 1549 Renée De Carné. En 1562, il servait dans la garnison de Brest. En 1590, il embrassa la cause du chef de la Ligue, le duc de Mercœur, ce qui pourtant ne l'empêcha pas de refuser l'accès de son château au jeune d'Aradon de la Grandville, lorsque celui-ci se heurta dans les avenues de Quimerc'h aux troupes royales d'Henri IV, formées d'un régiment de Suisses et d'argoulets (soldats de cavalerie) et fantassins français, commandées par le Baron de Molac.

Le combat de la Ligue

Voici raconté par le chevalier de Fréminville, ce combat qui eut lieu entre le 2 et le 5 septembre 1597.

« A l'époque de la guerre de la Ligue en 1597, une troupe de royalistes commandés par le baron de Molac et une autre de ligueurs, sous les ordres d'Aradon de la Grandville, se rencontrèrent sous les murs du château de Quimerc'h. D'Aradon, ne se trouvant pas en force, n'osa d'abord pas engager le combat contre ses adversaires, et demanda asile au seigneur de Quimerc'h, qu'il croyait être partisan de la Ligue.

Mais il se trompa, et le seigneur lui déclara qu'il n'admettrait dans son château ni les catholiques, ni les religionnaires, et il prétendait garder à l'égard des uns comme des autres la plus stricte neutralité. Le jeune d'Aradon, voyant qu'il n'y avait pas moyen d'éviter une action et se fiant à son courage, rangea sa troupe en bataille, et attendit de pied ferme l'attaque du baron de Molac, qui débouchait par l'avenue avec tous ses gens. La première charge fut rude, les Ligueurs reculèrent jusque dans un champ de genêts qui se trouvait à une portée d'arquebuse du château. Là, ils tinrent. On fit de part et d'autre des prodiges de valeur, et la mêlée fut des plus sanglantes. Du haut de ses tours le seigneur de Quimerc'h, René de Tinténiac, put juger des faits d'armes des guerriers, qui combattaient avec cet archarnement aveugle qui n'appartient qu'aux guerres

civiles. On accusa pourtant un régiment de Suisses, qui faisait partie de la troupe de Molac, de s'être comporté assez mollement dans cette action. Ce fait n'est pas bien certain, il est même douteux puisque les rangs de ce régiment ne furent point entamés par les ligueurs.

D'Aradon de la Grandville, monté sur un puissant coursier, se lança sur ces Suisses pour tâcher de les rompre, mais il fut atteint au même instant d'un coup de pique au défaut de la cuirasse, qui, ayant pénétré fort avant dans le flanc, le renversa raide mort. Ses soldats, loin de se décourager par la perte de leur capitaine, redoublèrent leurs efforts afin de le venger.

Le combat fut long et meurtrier, mais enfin le succès en fut indécis. Les deux troupes ennemies, également maltraitées, se retirèrent chacune de leur côté, laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille. Les royalistes perdirent à cette occasion le jeune Kersalaün, gentilhomme plein de valeur, et un capitaine d'infanterie nommé Beaulieu ; le baron de Molac fut légèrement blessé ainsi que le sieur Arlac, colonel des Suisses. Les ligueurs n'eurent d'autre personne de marque à regretter que leur commandant la Grandville.»

Les cadavres des soldats morts au cours du combat furent enterrés dans un champ voisin converti en cimetière. On a appelé et on appelle encore Kerverred, maison du cimetière, le village bâti près de ce champ de bataille.

Ce combat de Quimerc'h fut la dernière action de la guerre de la Ligue en Basse-Bretagne.

Du mariage de René de Tinténiac et de Renée de Carné naquit René II de Tinténiac, qui épousa Claude de Racape. Ces derniers eurent un fils, Michel Colomban de Tinténiac, né au manoir de Buzuech en Mellac et baptisé dans l'église de cette paroisse le 12 mars 1602. Il eut pour parrains « Les nobles habitants de Quimperlé » représentés par leur procureur-syndic Charles Lohéac. Plus tard, Michel Colomban épousa Urbane du Combout, héritière du dit lieu près de Quimperlé. Voici ce que le Père Séjourné raconte à propos de ce noble couple.

« Urbane du Combout passait pour une femme d'une vertu accomplie et d'une piété exemplaire. Peut-être cette vertu était-elle chagrine et cette piété revêche. Toujours est-il que son époux, auquel les tentations ne manquaient point dans ce pays de beautés peu farouches, se mit à courir le guilledou. De temps en temps la contrition touchait son âme. Il battait sa coulpe, jurait de réformer sa conduite, suivait à Vannes des retraites prêchées par le sévère Père Huby, il en revenait l'âme purifiée et pleine d'une sainte énergie.

Mais cette vigueur passagère s'affaiblissait vite sous le souffle de ses passions. Il était malade lorsque le célèbre Père Maunoir vint en 1662, donner une mission à Bannalec. La conversion de ce pécheur de marque fut la première besogne à laquelle s'employa l'apôtre de la Bretagne. Il l'aida à bien mourir, pria sur sa tombe et assura à sa veuve que le défunt devait son salut éternel aux prières des siens et aux aumônes abondantes que les pauvres d'alentour avaient toujours reçues au château. »

Le fils aîné de Michel Colomban, René III de Tinténiac, chevalier de l'ordre du Roy en 1654, épousa en 1652 Louise de Guer de Pontcallec. Cette famille de Pontcallec allait devenir célèbre en 1718, lorsque l'un de ses membres, le marquis Clément de Guer, lança en Bretagne une importante conjuration qui prit son nom. Elle visait entre autres à obtenir le respect des clauses du traité de 1532, qui avait rattaché la Bretagne à la France.

Cette résistance à l'emprise du pouvoir royal et cet attachement aux lois du duché de Bretagne allait d'ailleurs, dès 1675 entraîner une révolte à Rennes : celle du Papier Timbré, connue aussi en Basse-Bretagne sous le nom de révolte des Bonnets Rouges. A Bannalec, le marquis de Tinténiac fut amené à plaider la cause des révoltés. Il est intéressant d'exposer dans quelles circonstances.

Les états bretons supportaient avec de moins en moins de patience les exigences royales en matière d'impôts et les Bretons, nobles et roturiers, montraient peu d'enthousiasme pour le service armé.

Dès le 28 avril 1674, une lettre adressée au Général de Bannalec, c'est-à-dire au Conseil Paroissial et destinée à être bannie (3), donc lue en chaire, disait ceci :

« Ayez pour agréable de faire entendre aux gentilshommes de votre paroisse et autres obligés à l'arrière-ban qui ne se sont pas rendus ici (c'est-à-dire à Landerneau) avec leur capitaine, que je les prie instamment de le faire. J'ai des nouvelles par un courrier extraordinaire que les Hollandais sont dans la Manche. Ainsi il n'y a pas un moment à perdre. Voici une occasion où il y a assez d'honneur à acquérir pour ne pas la négliger. Que si ces messieurs cependant oublieraient ce qu'ils doivent au roi et à la province, les suites pourraient avoir quelque conséquence fâcheuse et Monsieur le duc de Chaulnes qui sera en ce pays à la semaine prochaine aurait juste sujet de se plaindre. Il sera nécessaire que les gens de condition commune qui ne sont pas en état de monter à cheval devront satisfaire les pauvres gentilshommes qui sont actuellement en service.

Cette ordonnance donnée par le marquis de La Cottre et tirée par extrait à l'original.

Fait à Landerneau, ce 28^e d'avril 1674

Ainsi signé : De Nevet. »

Cet appel ne fut, semble-t-il, pas entendu car le gouverneur de Bretagne, le duc de Chaulnes, en juin 1674 « passa au bourg de Bannalec pour les affaires de Sire le roi de France, à cause de l'église assiégée. » Peut-être les gentilshommes requis pour le service armé s'étoient-ils barricadés dans l'église pour résister aux troupes du duc ?

Un an plus tard, la paroisse de Bannalec fut compromise lors de la révolte du papier timbré.

Cette révolte, partie de Rennes en avril 1675 fut causée par la création de taxes, que Colbert, superintendant des finances de Louis XIV, imposa sans consulter les Etats de Bretagne. En Basse-Bretagne, les paysans, ayant à leur tête Le Balp, un notaire de Carhaix, se rendirent

(3) cf. publication de bans

maîtres de presque toute la Cornouaille et établirent un code paysan qui annonçait avec un siècle d'avance les Cahiers de Doléances.

La répression fut atroce. Le duc de Chaulnes écrivait : « L'un des plus séditieux de ces cantons vient d'être exécuté et les arbres commencent à pencher sur les grands chemins, du côté de Quimperlé, sous le poids qu'on leur donne. »

A Combrit on pendit 14 paysans au même chêne. Pour ce qui est de la paroisse de Bannalec, une pièce, trouvée au greffe du Tribunal de Quimperlé, nous la montre repentante et implorant la clémence du duc de Chaulnes. En voici le texte :

« Les 19^e et 20^e jours d'août 1675 est née et a été baptisée Jeanne Renée, fille naturelle et légitime de Silvestre Le Roy, notaire près de la cour royale de Quimperlé, et Julienne Abrahamet, sa femme, par moi, vicaire perpétuel de Bannalec, et ont été parrain et marraine, haut et puissant Messire Sébastien, chef de nom et d'armes du Fesnay, conseiller du roi en sa grande chambre du Parlement de Bretagne, baron du Faouët, seigneur de Kerlin, de la villebausser, de Meslan, le Plessis-Orgueil et autres lieux, résidant en la ville et château du Faouët, et noble et puissante demoiselle Jeanne Renée de Tinténiac. La dite Jeanne Renée Le Roy est née au château de Quimerc'h, où ses père et mère et la famille sont réfugiés pour cause de la révolte des paysans, lesquels partirent hier pour le respect de ceux de cette paroisse, à la suite du seigneur marquis de Quimerc'h, Hyacinthe de Tinténiac, pour demander grâce au seigneur le duc de Chaulnes, pour cette révolte, dont on attend le retour avec espérance d'être pardonné à la considération du dit seigneur marquis, et pour y parvenir ont été les cloches de la dite paroisse descendues.

Ont signé : Sébastien du Fesnay, Jeanne Renée de Tinténiac, Anne-Thérèse de Tinténiac, Julienne Govin, S. Le Roy et Guillaume Le Beux, recteur. »

Les Bannalecois furent amnistiés par le roi le 6 février 1676, mais il semble que deux hommes dont un prêtre, Jacques Le Trouadec, furent exceptés de cette amnistie.

Vers la fin du XVII^e siècle, la famille de Tinténiac dut éprouver des difficultés d'argent. En effet, le fils de René III le Tinténiac, Marie-Joseph-Hyacinthe, au lieu de contracter mariage avec une demoiselle d'un sang digne du sien, s'en vint à Morlaix solliciter la main d'une des filles d'un marchand normand enrichi. Donc, le 16 janvier 1694, Messire de Tinténiac, marquis de Quimerch, donna son nom à demoiselle Louise Ursule Allain, fille de Jacques Allain, sieur de la Marre, négociant et banquier, dans l'église St Melaine de Morlaix.

En 1699, la baronnie de Quimerc'h, pour une raison inconnue, fut saisie judiciairement et acquise pour 150 000 livres par Françoise de Quélen, dame de Montigny. Mais, sans que l'on sache comment, les affaires embrouillées des Tinténiac se rétablirent promptement et ils demeurèrent possesseurs de leur château.

La génération suivante était représentée par François-Hyacinthe de Tinténiac, qui naquit en 1701. En 1722 il épouse Marie-Rose de Tréouret, fille du seigneur de Kerstrat. Il était à cette époque mousquetaire de la garde du roi Louis XV. Il décéda le 26 mai 1737. Deux ans plus tard, sa veuve se remaria avec Joseph du Breil, comte de Nevet. A ce propos, voici l'aveu (4) fait par le tuteur des enfants mineurs de François-Hyacinthe de Tinténiac.

« Biens, droits et prééminences des seigneurs de Quimerc'h :

Il déclare posséder : le château de Quimerc'h avec ses douves, pont-levis, cour et basse-cour, étang, colombier, etc..., la forêt de Quimerc'h..., la grande rabine (5) de Quimerc'h, conduisant à la sortie du bourg de Bannalec jusqu'aux patibulaires (gibet-potence) de Quimerc'h, situés en la lande de Stang-Ervel, près de Rosmagarou ou Rosglas en Quimperlé.

Le droit de haute, moyenne et basse justice en plein fief de Hautbert, juridiction exercée au bourg de Bannalec, en l'auditoire y étant, par un sénéchal, un bailli, un lieutenant, un procureur fiscal, un greffier, des notaires, des sergents et autres officiers de justice, à chaque mercredi.

Les justices patibulaires à quatre postes et piliers de pierre de taille en la plaine de Stang-Ervel.

Les prééminences et supériorités en l'église paroissiale de Bannalec, les tombes en enfeus joignant le devant des deux bouts du grand autel, le dit autel et le balustre avec deux bancs dans le sanctuaire sur les dites tombes, l'une du côté de l'épître, l'autre du côté de l'évangile, le seigneur ayant, seul, droit de prééminence et de banc dans le chœur, et de lisière en dedans et en dehors de la dite église, les écussons de leurs armes dans toutes les vitres d'icelle au plus haut soufflet, principalement dix écussons dans la principale vitre, comme seigneurs fondateurs et aussi fondateurs des chapelles de Saint-Mathieu de Kéranvoaz, de Saint-Martin (Locmarzin) et de Saint-Mathieu de Troganvel, en Bannalec.

Les poteaux et collier de fer marqués de ses armes, au bourg de Bannalec. Les halles, l'auditoire et la chambre du conseil au dessus où s'exerce la dite juridiction de Quimerc'h sur tous ses hommes étant au ressort de Quimperlé, Gourin et Conquerneau (Concarneau), avec l'église et prison, chambre d'arrêt et basse fosse au couchant des dites halles. (5)

Droit de marché chaque vendredi avec dix foires : le lendemain de la fête des Rois (Epiphanie) ; la fête de St Grégoire en mars, le jour de St Germain en mai, le lundi avant la Trinité, la St Barnabé en juin, la fête de St Martin de juillet, la Ste Anne en juillet, le lendemain de la Nativité de la vierge (lendemain du pardon du 9 septembre), le lundi avant la St Martin de novembre (6).

Le droit de coutume à ces foires octroyé à ses prédécesseurs les seigneurs de Quimerc'h. »

Grâce à ce texte, nous pouvons nous faire une idée approximative de la richesse et de la puissance des seigneurs de Quimerc'h au XVIII^e siècle. Une grande partie des fermes ou tenures de la paroisse leur appartenaient.

(4) **Aveu** : dans son aveu le seigneur faisait état de ses possessions et des droits dont il jouissait dans la paroisse.

(5) allée bordée d'arbres.

(6) voir page 15.

Leur plus haute prérogative était le droit de rendre justice haute et basse, civile et criminelle, à tous les hommes vivant sur leurs terres. Mais, quand ils ne pouvaient tenir leurs assises, ou que la cause ne les intéressait pas, ils se faisaient remplacer par le sénéchal. Le sénéchal, à son tour, se déchargeait d'une partie de sa besogne sur les prévôts urbains.

La plupart des gens de robe qui avaient une charge dans la sénéchaussée de Quimerc'h, étaient étrangers au pays et portaient des noms français.

Parmi eux, plusieurs étaient devenus propriétaires ou locataires de vieux manoirs et se permettaient de glisser la particule entre leur nom de famille et celui de leur résidence. (6)

En 1770, le château de Quimerc'h était détenu par François Hyacinthe de Tinténiac, qu'il ne faut pas confondre avec son père, mort en 1737. Il était officier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. Il épousa Antoinette de Kersulguen, laquelle fut marraine, en 1755, d'une cloche destinée à la chapelle de Lorette.

Ils recevaient à Quimerc'h, la famille de Kersauson, à laquelle ils allaient bientôt s'allier. Le marquis de Tinténiac recevait fastueusement de nobles et spirituels visiteurs. Mais l'invité le plus apprécié était certainement l'abbé de Boisbilly, un esprit familier qui charmait les loisirs des châtelains, surtout ceux de Kerjean, Brézal et Quimerc'h. Chez les Tinténiac, il se trouvait d'autant plus à l'aise, que par les Coroller de Morlaix, il cousinait de près avec le marquis. Le frère aîné de l'abbé de Boisbilly, Bernard Provost de la Bouexière composa l'amusante oraison funèbre du « Coq de Quimerc'h ».

« Ce coq avait bien des mérites ; d'instinct belliqueux, ardent au combat, il mettait en déroute tous ses congénères, leur arrachant la crête, qu'il rapportait en trophée à ses poules. De plus, il annonçait l'heure si fidèlement qu'il surpassait, par sa justesse, le Cadran du Palais Royal. Las ! La Parque cruelle apprêtait déjà ses ciseaux. Le jour du Mardi Gras, notre héros emplumé picorait sur la chaussée de l'étang, quand une fatale bourrasque l'y précipita. Un brochet rôdait par là qui l'entraîna sous l'eau et s'en régala à loisir. Grande désolation dans le camp des poulettes, en signe de deuil elles s'engagent à ne pas pondre pendant 3 jours. Touché de leur douleur, Jupiter ressuscite la victime du brochet glouton, la transforme en comète dans les cieux. (Il est certainement fait allusion ici à celle que l'on put voir à cette époque) et persuade les maîtres de la basse cour de donner désormais à leurs poules, trois coqs au lieu d'un ».

Le 15 juin 1772, une des filles du marquis de Tinténiac, Anne Josèphe épouse Guillaume Bonaventure du Breil de Rays. A la Restauration, les descendants de cette famille deviendront propriétaires du château de Quimerc'h. Les deux jeunes mariés allèrent habiter le manoir de Chefdu Bois en Pommerit Jaudit près de Tréguier. Ils émigrèrent à partir de 1792.

Le frère aîné de Anne Josèphe de Tinténiac, Hyacinthe Joseph Jacques, officier au régiment du roi, épouse en 1775 dans la chapelle du château de Brézal, l'héritière du lieu, Marie Yvonne Guillemette de Kersauson. Ils

(6) Fête des Rois : 6 janvier
St-Germain : 28 mai
La Trinité : 9 juin

Saint Barnabé : 11 juin
Ste Anne : 26 juillet
Saint Martin : 11 novembre

eurent deux fils, et une fille Jenny, née en 1776, qui devint comtesse de Saint Romans et dont la vie fut racontée par l'historien Lenotre.

Des jours noirs s'annonçaient pour la famille de Tinténiac et le château de Quimerc'h. La révolution de 1789, l'abolition des privilèges, la méfiance grandissante du peuple envers les nobles allaient obliger le marquis et sa famille à émigrer. Ils s'expatrièrent donc en 1792, alors que le marquis s'occupait à rajeunir l'intérieur de son donjon. On trouva en effet à Quimperlé une énorme cheminée en marbre de Carrare, sculptée et ornée de différentes fresques, destinée à la grande salle du château de Quimerc'h.

Le vieux marquis chassé de son château émigra en Hollande, accompagné de sa fille, Mme de Rays. Mais, traqués par les troupes républicaines, ils gagnèrent l'Angleterre en août 1794, après avoir perdu tous leurs bagages. Là, le marquis retrouva ses deux fils. Le cadet, le chevalier Alphonse de Tinténiac les recommanda au ministre anglais Windham : « Toutes les occasions qu'on me fournira de me venger des scélérats qui les ont si injustement dépouillés de leur fortune seront acceptées par moi, dit-il, avec bien de la joie » (extrait de la **Revue de Bretagne**).

Le 27 octobre 1794, le marquis de Tinténiac arriva à Londres, à pied, dans un état déplorable, sans un sou, presque nu, mais toujours accompagné de son fidèle domestique. Une fois qu'il eut retrouvé une certaine dignité, il rendit visite au ministre Windham, de qui il obtint des secours.

Pendant ce temps, le chevalier Alphonse de Tinténiac était revenu en Bretagne combattre aux côtés des Chouans, contre les armées de la République. Dès 1791 et 1792, il avait conspiré avec le marquis de la Rouërie, qui avait fondé un mouvement contre-révolutionnaire « l'Association Bretonne ». A la mort de ce dernier, en 1793, le chevalier de Tinténiac se rangea aux côtés de Georges Cadoudal, dont il devint un ami fidèle.

Le chevalier prépara le débarquement des anglais de Lord Hastings sur Grandville, opération qui échoua. Il retourna en Angleterre, pour préparer le débarquement de Quiberon. Celui-ci eut lieu le 25 juin 1795 sur la plage de Carnac.

L'armée était composée d'émigrés et de 1 500 soldats républicains prisonniers, à qui on avait offert la liberté s'ils s'enrôlaient dans l'armée royale. Quatre mille Chouans, vinrent les rejoindre. Le général Hoche, commandant les troupes républicaines, réussit à les enfermer dans la presqu'île de Quiberon. Un grand nombre de partisans royalistes furent tués au cours du combat. Mais un peu plus de 3 500 d'entre eux parvinrent à s'échapper en prenant la mer. Deux colonies se formèrent, une partit en direction de Vannes, l'autre commandée par Tinténiac, débarqua dans la presqu'île de Rhuys. C'était la fameuse « armée rouge », les Chouans qui la composaient étaient habillés d'uniformes anglais rouges. Comme ils remontaient vers le nord, ils échouèrent devant Josselin d'où ils furent repoussés vers la Trinité-Portoët par les soldats du général républicain Champeaux. Et ce fut au château de Coëtlogon que Tinténiac devait trouver la mort, dans des conditions mal élucidées. Il fut tué à bout portant par un républicain caché derrière une haie, le 17 juillet 1795. A sa

mort « l'armée rouge » fut désorganisée, elle réussit néanmoins à prendre Quintin et à menacer St Brieuc. Par la suite, Cadoudal, ramènera cette armée dans le Morbihan.

Dans son œuvre le Barzaz Breiz, Hersart de la Villemarqué nous raconte la fin du chevalier de Tinténiac :

« Comme les Chouans arrivaient de Tréguier, de Cornouaille et surtout de Vannes, les Bleus (Républicains) venant du côté de la France les rejoignirent au château de Coetlogon.

« Chacun avait un bon fusil. Tête-Rouge (Cadoudal) n'avait que son penn-baz et son chapelet de Ste Anne, mais quiconque approchait était abattu à ses pieds.

« Et tout percé était son chapeau, percée sa veste et une partie de sa chevelure coupée d'un coup de sabre et le sang coulait de son flanc ouvert, cependant il ne cessait pas de frapper ni de chanter.

« Je cessai de le voir, puis le revis, assis à l'écart sous un chêne. Il pleurait amèrement, la tête inclinée, le pauvre M. de Tinténiac en travers sur ses genoux.

« Nous avons remporté la victoire, mais il est mort hélas ! » Parmi les Chouans, Tinténiac était très populaire, en raison de sa grande bravoure.

« Viens te mettre à notre tête, Tinténiac, vrai breton d'à tout jamais, dit l'un de leurs chants de guerre. « Toi qui regardes toujours en face. la gueule du canon ! »

L'auteur de **La Marseillaise, Rouget de l'Isle**, qui combattit avec Hoche à Quiberon, voyait dans le chevalier de Tinténiac « un officier de la valeur la plus brillante, d'une audace et d'un sang froid que rien n'étonnait, loyal, généreux, plein de ce dévouement à sa cause et de cette franchise, d'exaltation qu'on aime et qu'on respecte dans quelque parti qu'on les rencontre. »

Après ces différents témoignages, on ne peut que constater le courage et la bravoure du chevalier Alphonse de Tinténiac et son dévouement pour la cause royaliste.

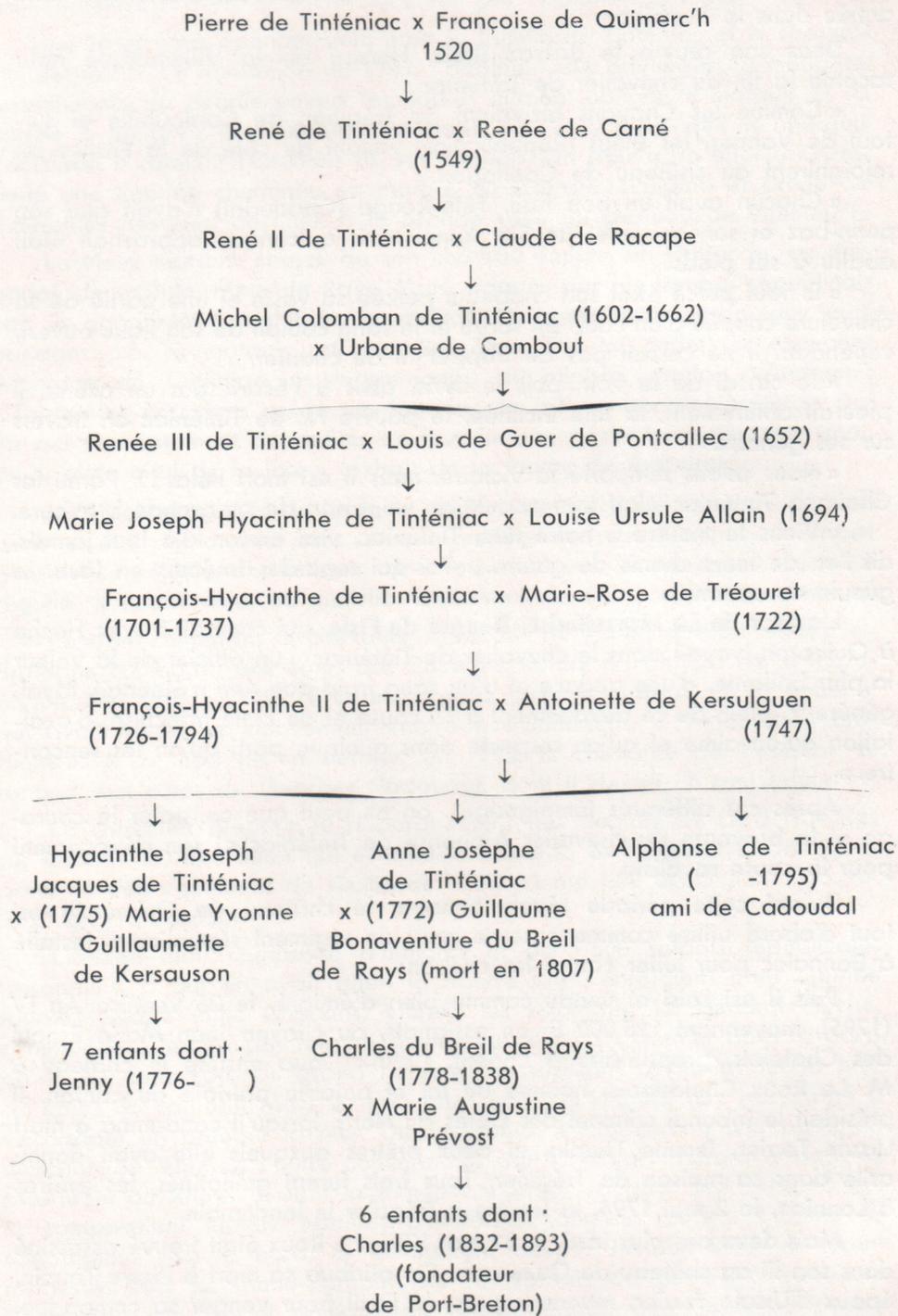
Durant cette période révolutionnaire, le château de Quimerc'h est tout d'abord utilisé comme caserne pour un régiment républicain, installé à Bannalec pour lutter contre les chouans.

Puis il est saisi et vendu comme bien d'émigré, le 26 ventôse An IV (1795), moyennant 115 000 F. en assignats, au citoyen Jean Marie Esnoul des Chatelets, propriétaire à Lorient. Celui-ci loua ensuite le château à M. Le Roux Chefdubois, homme de loi et notable patriote du canton. Il présidait le tribunal criminel des Côtes du Nord, lorsqu'il condamna à mort Ursule Terrier, femme Toupin, et deux prêtres auxquels elle avait donné asile dans sa maison de Tréguier. Tous trois furent guillotines, les prêtres à Lannion, le 2 mai 1794, la femme à Tréguier le lendemain.

Mais deux ans plus tard, le 31 mai 1796, Le Roux était trouvé assassiné dans son lit au château de Quimerc'h. On attribua sa mort à Pierre Toupin, époux d'Ursule Terrier, revenu exprès de l'exil pour venger sa compagne.

Pour terminer, il faut noter encore que tout le mobilier de Quimerc'h fut vendu aux enchères après le départ de la famille de Tinténiac.

Généalogie de la Famille de Tinténiac



Généalogie de la Famille de Tinténiac

Tableau synoptique des seigneurs de Quimerc'h en Bannalec

ROIS DE FRANCE	DUCS DE BRETAGNE	SEIGNEURS DE QUIMERC'H
Philippe VI de Valois (1328-1350)	Jean III (1312-1341) Guerre de succession de Bretagne	1350 Alix de Quimerc'h épouse Jean du Hautbois
Jean II le Bon (1350-1364)		Pierre du Hautbois (-)
Charles V (1364-1380)	Jean IV (1365-1399)	Hévin ou René de Quimerc'h (-1425)
Charles VI (1380-1422)	Jean V (1399-1442)	Charles de Quimerc'h (-1485)
Charles VII (1422-1461)	François 1 ^{er} (1442-1450)	
	Pierre II (1450-1457)	
Louis XI (1461-1483)	François II (1458-1488)	Charles II de Quimerc'h (-après 1502)
Charles VIII (1483-1498)		
Louis XII (1498-1515)	Anne (1488-1514)	Thibaud de Quimerc'h (-)
François 1 ^{er} (1515-1547)	Claude (1514-1524)	Louis de Quimerc'h, son frère (-)
	1532 réunion de la Bretagne à la France	Pierre de Tinténiac (-)
Henri II (1547-1559)		René de Tinténiac (-)
François II (1559-1560)		
Charles IX (1560-1574)		René II de Tinténiac (-)
Henri III (1574-1589)		
Henri IV (1589-1610)		
Louis XIII (1610-1643)		Michel Colomban de Tinténiac (1602-1662)
Louis XIV (1643-1715)		René III de Tinténiac

Tableau synoptique des seigneurs de Quimerc'h en Bannalec

La Famille du Breil de Rays

En 1804, profitant de l'amnistie, Guillaume Bonaventure du Breil de Rays revint en France où il mourut trois ans plus tard, à Tréguier. Sa femme Anne Josèphe de Tinténiac, émigrée à Londres depuis 1794, ne voulut pas rentrer. Elle s'éteignit dans cette ville le 6 mai 1812.

Le frère de Mme de Rays et également frère du Chevalier de Tinténiac, Hyacinthe Joseph Jacques, rentra à son tour d'exil, aveugle, ruiné et criblé de dettes. Pour faire vivre ses sept enfants, il dut faire vendre ses propriétés, c'est-à-dire la forêt de Cascadec en Scaër et la forêt de Quimerc'h en Bannalec.

Guillaume Bonaventure du Breil de Rays et Anne Josèphe de Tinténiac avait eu un fils, Charles, qui combattit avec son oncle lors du débarquement de Quiberon. A la Restauration, c'est-à-dire vers 1814, Charles du Breil de Rays racheta le château de ses ancêtres, à M. Esnoul des Chatelets. Il ne prit pas la décision de restaurer l'imposante bâtisse qui avait été mise dans un état déplorable par les armées révolutionnaires. Au contraire, il fit raser entièrement le château, et construisit à la place un simple manoir qui actuellement est en voie de démolition. Le 17 novembre 1830, Charles du Breil de Rays épousa Marie Augustine Prévost, fille d'un châtelain de Kernével. Ils eurent six enfants qui se nommaient Eugène, Ernestine, Mélanie, Léonie, Charles et Adèle.

Léonie était née à Lorient en 1834 et baptisée cette même année à Bannalec, Ernestine épousa Francis de Goesbriand de Kerdaoulas dans la chapelle de Quimerc'h. Elle partit habiter l'ancienne abbaye de Daoulas. Mélanie, épousa Hyacinthe de Goesbriand, frère de Francis, ancien zouave pontifical, chevalier de St Sylvestre et de Pie IX.

L'évêque de Quimper, Mgr Sergent, vint bénir la cérémonie nuptiale, dans la chapelle de Quimerc'h. Chacune des filles fit don à l'église paroissiale d'un calice en argent, cependant que Mlle Adèle payait les candélabres et la croix du maître autel. Eugène du Breil, comte de Rays, s'était établi en Angleterre. Il mourut à Cardiff en décembre 1870, chez le sieur Jean Coray aubergiste, à l'âge de 38 ans. Il fut enterré à Bannalec. Charles allait être célèbre, puisqu'il fut le malheureux fondateur de la colonie de Port-Breton.

On n'a pas oublié à Bannalec l'invraisemblable aventure de la colonie libre et catholique de Port-Breton qu'il avait fondée en 1876 dans un îlot du Pacifique et dont il voulut être le roi incontesté.

A l'aide de fallacieuses promesses, le marquis se procura pour cette entreprise des capitaux considérables qu'il dilapida, se contentant d'envoyer sur cette terre inhospitalière de pauvres diables recrutés comme

colons, à qui il avait promis, sous son égide, fortune et bonheur. La plupart de ces malheureux trouvèrent la mort sur l'île infertile et malsaine où ce gentilhomme, atteint de la folie des grandeurs, les avait transplantés.

L'histoire de la colonisation de Port-Breton, qui fut suivie d'un long procès qui se déroula à Paris, a suscité plusieurs ouvrages relatant cette fantastique aventure.

Citons : « L'Eden du Pacifique » par J. Lucas-Dubreton spécialiste des affaires judiciaires, des énigmes et des drames. « La vérité sur la colonie de Port-Breton et sur le marquis de Rays » par P. de Valamont, ouvrage tendancieux, qui est un essai de réhabilitation du gentilhomme breton. Le journal « Le National » publia en feuilleton, en 1883 « Les Martyrs de Port-Breton », par le Docteur A. Baudoin qui fut le médecin de l'une des expéditions. Ces articles furent ensuite refondus, augmentés et réunis en volume sous le titre : « L'aventure de Port-Breton et la colonie libre dite Nouvelle France ». Citons encore : « La Nouvelle France » par le docteur de Groote, publié à Bruxelles en 1880 ; « Le Rocher de Port-Breton » par J. Poulain, publié à Nantes en 1884 ; et « Conquistadors et roitelets » par le baron Marc Villiers du Terrage.

L'extraordinaire histoire de Port-Breton a servi de thème à Alphonse Daudet pour son ouvrage : « Port Tarascon, dernières aventures de l'illustre Tartarin », et à Jules Romains pour sa pièce de théâtre « Donogoo ».

Voici donc la fameuse histoire du marquis de Rays :

Charles du Breil de Rays, fils de Charles Gabriel du Breil de Rays et de Marie Augustine Prévost, naquit au manoir de Quimerç'h en Bannalec le 2 janvier 1832. Un jour, en se promenant sur les landes, il rencontra une vieille sorcière du pays qui lui dit : « Tu seras le roi d'un grand peuple ». Une telle prédiction orienta son activité, teintée d'inquiétude et de mysticisme, vers les continents vierges où les fondateurs de nations avaient encore quelques chances à tenter.

Il fut d'abord pionnier en Amérique, où il exerça l'activité de dresseur de chevaux. On le retrouva luttant contre les Indiens et contre les voleurs de troupeaux. Plus tard, il décida de s'établir en Afrique, précisément au Sénégal, où il devint commerçant exportateur d'arachides. Se sentant trop à l'étroit, il émigra à Madagascar, puis en Indochine. De retour en France, il exposa à Napoléon III un projet qui devait assurer à notre pays les richesses de Madagascar, et un autre qui consistait à creuser un canal dans l'isthme de Malacca.

Quoi qu'il en soit, la chance ne le favorisa pas. Il ne trouva aucune créance auprès de Napoléon III et ses affaires en Indochine ne réussirent pas. C'est alors qu'il songea à se créer un foyer. Le 22 septembre 1869, il épousa à Orly, Emilie Labat, une jeune fille jolie mais sans fortune, et il revint ensuite à Bannalec. De cette union il eut cinq enfants.

Mais, hanté par l'idée de créer un royaume, Charles du Breil décida de mettre son idée à exécution. Il arrêta son choix sur une île du Pacifique, située à l'est de la Nouvelle Guinée, où les explorateurs avaient constaté une rare abondance de production naturelle, et lança dans les journaux l'annonce suivante :

« Colonie libre de Port-Breton, terres à 5 F l'hectare, fortune rapide et assurée, pour tous renseignements s'adresser à M. du Breil de Rays, consul de Bolivie, château de Quimerç'h en Bannalec, Finistère ».

Ceci se passa en février 1879. A partir de ce moment, le marquis de Rays va commencer une tournée de propagande dans toute la France, il fonda même à Marseille un journal intitulé « La Nouvelle France ». Le marquis de Rays ne voyait pas dans son entreprise une affaire purement lucrative. Il entendait y mêler aussi un sentiment religieux et patriotique, lui imprimer « le caractère sacré de la confiance et de la foi ». Sa propagande, ses conférences dans le Midi, lui amenèrent d'enthousiastes adhésions. Les bons de terrains s'enlevaient si rapidement que de 5F l'hectare, il fallut hausser le prix à 10, 20 et 50 F (bon de souscription)

Des âmes pieuses se cotisaient pour lui offrir des cadeaux ; des enfants de Marie confectionnaient des loits de costumes afin d'habiller décemment les naturels océaniens. Dès que les souscriptions eurent atteint le demi-million, le marquis acheta un solide voilier « LE CHANDERNAGOR » afin d'emmener un premier contingent d'émigrants.

Par suite de difficultés avec le gouvernement français, qui voyait d'un mauvais œil cette expédition, ce fut à Flessingue en Belgique qu'eut lieu le départ, le 14 septembre 1879, le navire portant pavillon américain. La traversée fut longue et pénible. Enfin, le 16 janvier 1880, « l'Eden du Pacifique » surgit à l'horizon. Une fois débarqués, les défricheurs se bâtirent quelques huttes puis tentèrent des essais de culture, mais sur ce sol « abominablement sec ou effroyablement spongieux », rien qui vaille ne poussait. Déception, découragement, famine, maladies, rien n'allait plus, les premiers colons commençaient déjà à mourir. Pendant ce temps, en France, puis en Espagne où il avait transporté son siège social, le marquis de Rays exultait. Il expédia à Port-Breton un nouveau steamer « LE GENIL ». Sur 90 émigrants partis lors de la première expédition, il n'en restait plus sur l'ilôt sauvage que 57. Ceux-ci mourant de faim, tremblant de fièvre, couverts d'ulcères, ne songeaient qu'à s'enfuir. Plusieurs d'entre eux se lancèrent en mer dans un vieux canot et abordèrent chez une peuplade d'antropophages qui les mit à la broche. Quand « LE GENIL » arriva, il ne portait plus que 8 européens, tous les autres ayant déserté aux escales. Pendant ce temps, Charles du Breil de Rays se faisait décorer par le Bey de Tunis et par la République libre de Libéria. Il fonda des sociétés à actions et draina les économies de petits épargnants. Mais les premières protestations commencèrent à s'élever, les colons rescapés demandant au marquis de Rays de leur faire parvenir de l'argent pour être rapatriés. La presse, mise au courant, attaqua Charles du Breil, le Figaro fut le premier journal à prendre l'affaire en main.

Malgré cela, le marquis équipa un troisième navire, l'«INDIA», sur lequel s'embarquèrent 257 Italiens et 43 Français. Les consuls du Chili et d'Italie s'opposèrent au départ du bateau. A leur insu, le marquis fit partir l'«INDIA» de Barcelone. Les plaintes continuèrent à affluer, toujours plus menaçantes. A bord de l'«INDIA» se trouvait un aumônier finistérien, le Père Lannuzel, qui fut témoin pendant le voyage de scènes fort peu édifiantes. A peine les arrivants eurent-ils tâté du pays, pataugé dans la boue, mangé de la soupe de biscuit gâté et grelotté de fièvre, qu'ils en eurent assez. L'«INDIA» dut les rembarquer, et sa cargaison de malades et de mourants, arriva à Nouméa, où le capitaine Leroy se vit forcé de vendre son navire pour payer l'équipage.

Malgré ces résultats désolants, le châtelain de Quimerc'h faisait bonne contenance. Il voulut tenter un suprême effort et envoya en Océanie un quatrième navire, «LA NOUVELLE BRETAGNE», bondé d'émigrants. Lorsque le bateau arriva à Port-Breton, il y trouva «LE GENIL» occupé par des sauvages plutôt menaçants ; à bord, il n'y avait plus comme Français que le commandant Rabaty. Le roi Maragano, vieux coquin quémendeur et ladre, fit cession de ses terres moyennant un lot de vêtements, de tabac, de pipes et de fausses perles, estimé valoir 1 550 F.

Mais ce fut en vain que les passagers de la «NOUVELLE BRETAGNE» s'évertuèrent à vouloir tirer quelque chose de cette terre ingrate. Dans l'humidité chaude, les plantes pourrissaient, les nerfs les plus solides se détendaient, les énergies se dissolvaient. On ne vivait que des provisions du navire, on n'aspirait plus qu'à s'éloigner de l'île maudite. Bref, après de multiples péripéties, l'évacuation générale fut décidée. Elle eut lieu le 13 février 1882. Plus de 300 colons avaient succombés. Comble de malchance si les émigrants avaient débarqué au nord de l'île, la colonisation aurait réussi, car on y trouvait un climat accueillant et de belles prairies naturelles. Malheureusement, le marquis de Rays avait choisi le sud de l'île. Arrêté en Espagne sous l'inculpation d'escroquerie et d'homicide par imprudence, l'infortuné fondateur de Port-Breton fut extradé et jugé à Paris en juin 1883. A l'audience son attitude noble et résignée fit bonne impression. Le ministère public ne le ménagea point, lui reprochant d'avoir trompé la confiance des souscripteurs, par une menteuse mise en scène, d'avoir employé partie de leur argent à payer des bijoux à trois jeunes femmes plus aimables que vertueuses.

Les avocats de l'accusé s'attachèrent à prouver son absolue bonne foi, à le présenter comme une victime de la malchance et aussi de la malhonnêteté de ses agents. Loin de s'être enrichi, il avait dépensé sa fortune et se trouvait réduit à la pauvreté. «Le marquis de Rays ou l'honnête escroc» disait de lui M^e de Lascases : la plaidoirie de cet as du barreau fit sensation et, devant un jury, eût probablement provoqué un acquittement, mais le tribunal correctionnel n'en condamna pas moins l'accusé à 4 ans de prison et 3 000 F. d'amende.

Après avoir purgé sa peine, il revint à Bannalec où vivait encore sa vieille mère. Il vit vendre en 1888 son domaine saisi par des créanciers.

Peut-être pensez-vous que l'échec avait assagi cet homme à l'esprit utopique et fumeux ? Pas du tout, à sa sortie de prison, il imagina de vendre une « poudre de force » fabriquée par lui. La recette était simple : cette poudre n'était que du granit concassé.

Le marquis de Rays mourut le 29 juillet 1893, séjournait-il au manoir de Coataven en Melgven ou au Moustoir en Kernével ? Nous ne le savons pas exactement. Mais ce qui est certain c'est qu'il fut inhumé le 31 juillet à Bannalec, en présence de MM. René Pustoch et Henri Rodallec.

L'écrivain Louis Le Guennec visita Quimerc'h au début du siècle. Voici ses impressions :

« J'ai visité le manoir en 1927 avec le comte Guy de Kersauson Kerjean. Ses alentours, si délicieux autrefois, offrent le plus affligeant spectacle. On a ravagé les avenues, rasé jusqu'au dernier tronc les bois de haute futaie, asséché l'étang, dont une toile de Camille Bernier, conservée au musée de Quimper a fixé du moins la charmante vision, dans un cadre de verdure touffues où le soleil printanier pique des notes lumineuses. Le propriétaire du moment, M. Béziers, de Douarnenez, nous montra une salle lambrissée de riches boiseries Louis XV, épaves de l'ancienne demeure, la chapelle reconstruite en 1828 et les caves aux épaisses murailles, datant aussi du vieux temps, mais non voûtées, au fond desquelles s'ouvre l'entrée du souterrain qui conduisait à la motte du castel primitif, encore visible près du hameau de la Forêt. Avec un puits à margelle polygonale cantonnée de colonnettes et un vieux pavillon campé à l'angle de l'esplanade, c'est tout ce qui peut évoquer encore les fastes évanouis du Quimerc'h d'autrefois. »

Après ce qui a été dit par Louis Le Guennec, on peut préciser que l'étang fut asséché en 1915 et que le souterrain qui conduisait à la motte de Quimerc'h, fut muré.

La famille de Rays fut donc la dernière famille noble propriétaire du domaine de Quimerc'h.

Que reste-t-il aujourd'hui de la splendeur du Quimerc'h d'antan ? Peu de chose, un manoir sans caractère, en voie de démolition, quelques arbres et surtout une légende vivace dans la mémoire des Bannalécois. Les histoires de Quimerc'h, transmises de génération en génération, ont peu à peu tissé cette légende que les enfants ont plaisir à raconter, à embellir. Et pourtant... les familles nobles qui ont été suzeraines de Quimerc'h, si puissantes aient-elles été, ont disparu alors que les vieux registres permettent de constater que des familles paysannes cultivent depuis des siècles les mêmes terres.

L'histoire de ces Bannalécois d'humble origine ne vaudrait-elle pas la peine qu'on s'intéresse à elle ?



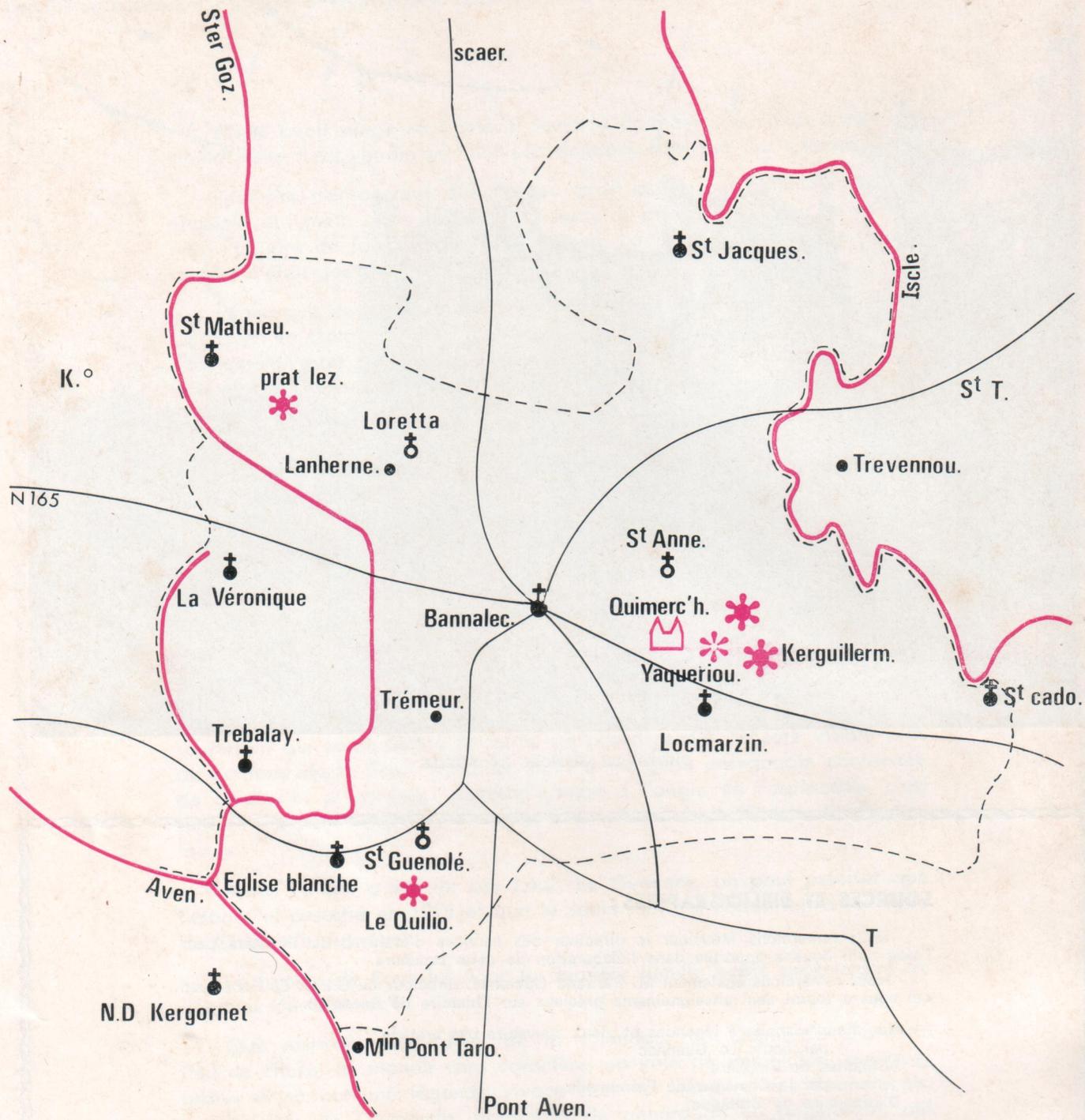
PHOTO DU MANOIR EN RUINES

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIES :

Nous remercions Monsieur le directeur des services d'archives du Finistère pour l'aide qu'il nous a apportée dans l'élaboration de cette brochure.

Nous remercions également M. Bertrand Queinnec, directeur du C.E.G. de Pont-Aven qui nous a fourni des renseignements précieux sur l'histoire de Bannalec.

- Nos vieux manoirs à légendes et vieux souvenirs bas bretons
par Louis Le Guennec
- Antiquités du Finistère
par le Chevalier de Fréminville
- Dictionnaire de Bretagne
par Ogée
- Voyages dans le Finistère
par Cambry
- Bulletins de la société archéologique du Finistère
- Archives du Télégramme et Ouest-France
- Archives de la « Voix des genêts »
- La ligue en Bretagne
par le Chanoine Moreau
- Biographie Bretonne
par Prospert Levot
- Histoire de Bretagne
par Y.M. Rudel
- Barzaz Breiz
par Hersart de la Villemarqué



BANNALEC

--- Limite actuelle



chapelles existant toujours.



chapelles disparues depuis la révolution.



camp retranché; traces encore visibles.



" " ; non visible.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 28 OCTOBRE 1974
SUR LES PRESSES DE
l'imprimerie Le Pesque
29140 ROSPORDEN (France)
—
Dépôt Légal - 4^e Trimestre 1974